

**SELARL EL BAZE CHARPENTIER
SOLVE ADMINISTRATEURS
JUDICIAIRES
Maître Hélène CHARPENTIER
41, rue du Four
75006 Paris**

Par e-mail :

helene.charpentier@solve-aj.fr

angelique.gallopain@solve-aj.fr

aude.chikhani@solve-aj.fr

N/Réf. : RJ – Association Clinadent Courbevoie
RJ – Association Clinadent Felix Faure
RJ – Association Clinadent Paris Grenelle
RJ – Association Clinadent Metz-Foch
RJ – Association Clinadent Strasbourg Nuée Bleue

Maître,

Par jugements en date du 30 janvier 2024, le Tribunal de commerce de Nanterre a ouvert une procédure de redressement judiciaire au bénéfice :

- de l'association Clinadent Metz-Foch, immatriculée au Répertoire National des Associations sous le numéro 892 938 101 et dont le siège social est situé 58, rue Perronet, 92200 Neuilly-sur-Seine ;
- de l'association Clinadent Courbevoie, immatriculée au Répertoire National des Associations sous le numéro 822 928 842 et dont le siège social est situé 57, rue Armand Silvestre, 92400 Courbevoie.

Par jugements en date du 31 janvier 2024, le Tribunal Judiciaire de Nanterre a ouvert une procédure de redressement judiciaire au bénéfice :

- de l'association Clinadent Felix Faure, immatriculée au Répertoire National des Associations sous le numéro 899 735 773 et dont le siège social est situé 88, avenue Felix Faure, 75015 Paris ;
- de l'association Clinadent Paris Grenelle, immatriculée au Répertoire National des Associations sous le numéro 844 639 617 et dont le siège social est situé 7 rue Violet, 75015 Paris ;
- de l'association Clinadent Strasbourg Nuée Bleue, immatriculée au Répertoire National des Associations sous le numéro 893 027 227 et dont le siège social est situé 2 rue de la Nuée Bleue, 67000 Strasbourg.

les procédures ouvertes devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre ayant ensuite fait l'objet d'un renvoi vers le Tribunal de commerce de Nanterre,

Ci-après individuellement l' « **Association** » et ensemble les « **Associations** »

Et vous a désignés en qualité d'Administrateurs Judiciaires aux côtés de Maître Benjamin TAMBOISE s'agissant de CLINADENT METZ-FOCH et CLINADENT COURBEVOIE, et de Maître Thibaut MARTINAT s'agissant de CLINADENT FELIX FAURE, CLINADENT GRENELLE et CLINADENT STRASBOURG NUEE BLEUE, avec une mission d'assistance.

Dans ce contexte, nous souhaiterions pouvoir accéder à la Data room de :

- Clinadent Courbevoie
- Clinadent Paris Felix Faure
- Clinadent Paris Grenelle
- Clinadent Metz-Foch
- Clinadent Strasbourg Nuée Bleue

Afin de nous permettre d'apprécier l'opportunité de procéder à la reprise des actifs de l'une ou plusieurs de ces Associations en RJ dans le cadre des dispositions de l'article L. 642-1 et suivants du Code de commerce (la « **Reprise** »), les Associations en RJ et vous-même, en qualité d'Administrateurs Judiciaires, allez être amenés à nous transmettre ainsi qu'à nos Représentants (tels que définis ci-après) certaines Informations Confidentielles (telles que définies ci-après).

La présente lettre (l'« **Engagement de Confidentialité** ») a pour objet de définir les conditions selon lesquelles notre société ainsi que ses Représentants s'engagent à préserver la confidentialité des Informations Confidentielles.

Pour les besoins de l'Engagement de Confidentialité, sont considérées comme constituant des « **Informations Confidentielles** » toutes informations ayant trait aux Associations en RJ et à leur activité, de quelque nature qu'elle soit, que les Associations en RJ (ce qui comprend leurs employés, mandataires sociaux et conseils respectifs) et vous-mêmes pourriez nous communiquer par écrit ou verbalement, préalablement ou après la date du présent Engagement de Confidentialité, à notre société et ou à l'un quelconque de ses associés/actionnaires, dirigeants, mandataires sociaux, salariés, conseils (y compris juridiques, comptables ou financiers) ainsi qu'à tout établissement financier envisageant de participer au financement de la Reprise (ensemble, les « **Représentants** »).

Nos engagements au titre de l'Engagement de Confidentialité ne portent pas sur les Informations Confidentielles dont nous pourrions établir qu'elles sont connues du public autrement que du fait d'une divulgation opérée par notre société ou ses Représentants en violation de leurs obligations au titre de l'Engagement de Confidentialité ou de toute autre obligation de confidentialité leur incombant.

Au vu de ce qui est exposé ci-dessus, nous nous engageons, pour nous-mêmes et pour le compte de nos Représentants dont nous nous portons fort, par la signature de l'Engagement de Confidentialité, sans condition, limitation ou restriction aucune, à ne divulguer les Informations Confidentielles qu'à nos seuls Représentants ayant besoin d'en connaître en vue de la Reprise, et à ne les utiliser qu'aux seules fins d'étudier la Reprise, d'en définir et négocier les modalités. En particulier, nous n'utiliserons pas les Informations Confidentielles, directement ou indirectement, d'une manière qui pourrait causer un préjudice aux Associations en RJ ou à leurs Représentants.

Dans l'éventualité où nous ne donnerions pas suite à la Reprise pour quelque raison que ce soit, nous nous engageons à le notifier aux Administrateurs judiciaires dans les meilleurs délais.

Nous nous engageons à ne pas approcher, directement ou indirectement, les employés des Associations en RJ durant un délai de un (1) an à compter de la signature des présentes, sauf accord spécifique du dirigeant des Associations en RJ et des Administrateurs judiciaires, et en particulier en vue de les recruter.

Nous nous engageons également, jusqu'à la date de réalisation de la Reprise ou, à défaut de réalisation de la Reprise par notre société, pendant une période d'un (1) an à compter de la date des présentes, à ne pas utiliser et exploiter les Informations Confidentielles afin d'approcher, de solliciter ou d'entrer en relations d'affaires, directement ou indirectement, pour notre compte ou pour le compte d'un tiers, avec tout patient, fournisseur, agent, prêteur, concédant, licencié ou toute autre personne dont nous pouvons établir qu'elle est déjà en relation d'affaires à la date de signature des présentes avec les Associations

en RJ ni à ne rien entreprendre qui pourrait affecter négativement les relations entre les Associations en RJ et leurs patients, fournisseurs ou autres relations d'affaires.

Nous reconnaissons que ni les Administrateurs judiciaires, ni les Associations en RJ, ni aucun de leurs Représentants respectifs ne garantissent l'exactitude et le caractère exhaustif des Informations Confidentielles et qu'ils ne pourront en aucun cas être tenus responsables des conséquences de leur utilisation par notre société ou ses Représentants ni des erreurs ou omissions qu'elles pourraient contenir.

Nous prendrons toute disposition nécessaire pour faire respecter par nos Représentants les mêmes obligations que celles qui sont imposées à notre société par l'Accord de Confidentialité et notre société se portera fort du respect des termes de l'Engagement de Confidentialité par ses Représentants, de telle sorte que toute violation de l'Engagement de Confidentialité par ce Représentant sera considérée comme étant le fait de notre société.

Les obligations contenues dans l'Engagement de Confidentialité prendront effet à compter de la date de sa signature et resteront en vigueur jusqu'à la date de réalisation de la Reprise, ou, à défaut de réalisation de la Reprise par notre société, pendant une période d'un (1) an, étant entendu qu'elles sont stipulées tant au bénéfice des Associations en RJ et de ses Représentants que de son éventuel tiers repreneur.

L'Engagement de Confidentialité est expressément soumis au droit français. Tout différend, contentieux, litige ou réclamation, de quelque nature que ce soit, résultant de ou se rattachant à l'Engagement de Confidentialité (ou à toute action entreprise en application de ses dispositions) ou à sa conclusion, sa validité, son interprétation ou son exécution sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Nanterre.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Société :

Représentée par :

Adresse :

Fait à :

Le :

Signature

Merci d'indiquer ci-dessous la liste des personnes (et adresses e-mail) auxquelles il convient d'envoyer un lien d'accès à la data room :